

PIX LIQUIDA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Pix liquida est constituée des produits obtenus par la distillation pyrogénée à basse température du tronc, des rameaux et des racines de *Pinus sylvestris* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Pix liquida, connue sous le nom de goudron de pin, est généralement de consistance semi-fluide et d'aspect homogène. En masse, sa couleur est brun noirâtre ; en couche mince, elle est transparente et brun rougeâtre. Son odeur est forte et tenace.

CARACTÈRES

Il se liquéfie à la chaleur et brûle avec une flamme fuligineuse. Pratiquement insoluble dans l'eau, il se dissout facilement dans l'éthanol, l'éther, les huiles fixes et volatiles.

IDENTIFICATION

- A. La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. La solution S (voir Essai) satisfait aux réactions d'identification de la teinture mère.

ESSAI

Solution S. Ajoutez à 3 g de drogue convenablement divisée, 30 mL d'*éthanol R* au titre requis. Couvrez. Chauffez au bain-marie à 60 °C pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

Chromatographie (2.2.27). La solution S satisfait à l'essai Chromatographie de la teinture mère.

CONSERVATION

En récipient bien fermé.

SOUCHE

La teinture mère de Pix liquida est préparée à la teneur en éthanol de 90 pour cent V/V, à partir de goudron de pin, par dissolution au dixième.

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun sombre.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

A. Ajoutez à 5 mL de teinture mère, 2 mL d'eau *R* et 20 mL d'éther de pétrole *R*. Agitez énergiquement et recueillez 10 mL de la phase organique. Ajoutez 10 mL de solution d'acétate de cuivre *R* à 50 g/L et agitez énergiquement. La phase organique est de couleur brune. Ajoutez 10 mL d'éther *R*. La phase organique se colore en vert.

B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 1 mL d'eau *R*. Il se produit un trouble important.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 85 pour cent V/V à 95 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 6,0 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de gel de silice *G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 5 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 70 volumes d'éther de pétrole *R* et de 30 volumes d'éther *R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement une succession de bandes bleutées sur toute sa longueur.

Pulvérisez sur le chromatogramme la solution d'aldéhyde anisique *R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente trois bandes mauves de R_f voisins de 0,15, 0,30 et 0,40, une bande rose étalée de R_f voisin de 0,45, une à deux bandes rosées plus ou moins bien séparées de R_f voisin de 0,90 et une bande violacée voisine du front du solvant.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez la solution de sel de bleu solide *B R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente trois bandes superposées de R_f voisins de 0,20 (ocre), 0,25 (mauve) et 0,30 (ocre), une bande mauve de R_f voisin de 0,45 et deux bandes ocres plus ou moins bien séparées de R_f voisins de 0,50.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.